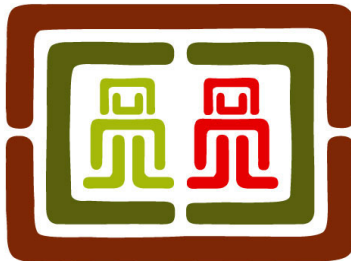


**La CLAC présente
le Symbole des Petits Producteurs du
Commerce Équitable**

**Comercio Justo
Fair Trade**



**Pequeños Productores
Small Producers**

Information de base

1. Qui a lancé le symbole ?

- La Coordination Latino-américaine et Caraïbienne des Petits Producteurs du Commerce Équitable, CLAC.
- Le symbole est la marque déposée de la CLAC.

2. C'est quoi le symbole ?

- C'est un symbole distinctif d'identification des Petits Producteurs de l'Amérique Latine et de la Caraïbe.

3. Pourquoi le symbole a-t-il été lancé ?

- Jusqu'à date, il n'existait pas de symbole qui indentifie exclusivement les coopératives et organisations de Petits Producteurs du commerce équitable.

4. Qu'est-ce que le symbole n'est pas ?

- Il ne sagit pas d'un label de certification.
- Il ne peut pas être porté sur les produits.

5. Pourquoi la CLAC a-t-elle un comité de normes et de certification ?

- Le comité de Normes et Certification de la CLAC est chargé de développer des propositions de normes et de systèmes de certification du point de vue des petits producteurs organisés vers les différents systèmes de certification régionaux et internationaux qui existent.
- A cette fin, la CLAC est dans un processus de développement de ses propres normes, incluant des critères pour la certification comme référence en vue de l'évaluation de normes et de systèmes de certification régionaux.
- Les normes et les lignes directrices pour la certification de la CLAC serviront aussi à accréditer ses membres

de manière interne et à autoriser l'utilisation du symbole à l'avenir.

6. Qui utilisera le symbole ?

- Il sera utilisé par les organisations de petits producteurs qui répondent aux critères définis par la CLAC en l'occurrence.
- Pour le moment, il n'y a pas d'autorisation, même pour l'usage du symbole comme instrument de promotion d'organisations particulières. Pour l'instant, le symbole est utilisé uniquement sur les matériels de promotion de la CLAC même.
- Les organisations intéressées par l'utilisation du symbole peuvent soumettre une demande une fois que les normes et procédures d'accréditation auront été publiées.

7. Le symbole peut-il devenir un label ?

- Une fois que les normes et critères pour la certification auront été développés, le symbole pourrait être utilisé comme label d'identification des petits producteurs.
- Actuellement, il n'est pas question que le symbole devienne, à court et moyen terme, un label utilisé sur les produits.

8. Ce symbole signifie-t-il une séparation des petits producteurs de FLO ou de IFAT ?

- Les petits producteurs n'envisagent pas de quitter FLO ou IFAT, compte tenu qu'ils sont des éléments fondamentaux de ces systèmes.
- Au contraire, un renforcement de ces systèmes de commerce équitable international est recherché à travers une union entre les petits producteurs, les consommateurs et les acteurs du marché en faveur d'un commerce équitable authentique.
- Le symbole ne prétend pas entrer en compétition avec les labels de FLO ou de IFAT destinés aux petits producteurs organisés du commerce équitable sur le marché ; le symbole répond uniquement à la nécessité d'identification des organisations des petits producteurs du commerce équitable.

9. Ce symbole remplacerait-il les labels de FLO ou de IFAT ?

- Non, le symbole des petits producteurs n'a pas pour objet de figurer sur les produits. Les différents marchés utilisent leurs propres labels.
- Le symbole est un signe distinctif des petits producteurs et sur le marché il y a lieu d'utiliser d'autres labels selon le cas.

10. Ce symbole ne crée-t-il pas de la division au sein du mouvement du commerce équitable ?

- Les organisations de commerce équitable actuellement utilisent déjà différents labels dans le cadre de FLO,



Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores de Comercio Justo, CLAC

Latin American and Caribbean Network of Small Fairtrade Producers, CLAC

IFAT, organisations de certification biologique, durable et écologique. Avoir un symbole propre, aidera à identifier et à renforcer le mouvement international de commerce équitable des produits et services fournis par les petits producteurs de la région.

- Le symbole propose la création d'une identité collective et large des petits producteurs de la région.

11. Ce symbole des petits producteurs représente-t-il uniquement les petits producteurs de la région ou peut-il incorporer les petits producteurs d'Afrique et d'Asie ?

- Le symbole est une initiative de la Coordination Latino-américaine et Caribéenne des Petits Producteurs du commerce équitable (CLAC) et il a été développé en principe pour les organisations de la région.
- Au cas où les organisations de petits producteurs d'autres régions manifesteraient l'intérêt d'utiliser ce symbole, la CLAC est disposée ouvertement à considérer cette option d'un commun accord avec ces organisations-là et les organisations de base de la CLAC.

12. Comment la CLAC gère-t-elle ses relations avec les différentes instances internationales de Commerce Équitable ?

- Les organisations affiliées à la CLAC, dans leur majorité, ont une certification internationale de commerce équitable émanant de FLO.
- Les représentants de la CLAC promeuvent la vision des petits producteurs de l'Amérique Latine et de la Caraïbe au sein des structures de FLO et de FLO-Cert.
- La CLAC est membre de l'IFAT et siège au sein de son Conseil d'Administration.
- La CLAC dispose d'un représentant au Conseil d'Administration du Label de Commerce Équitable d'Espagne, membre de FLO.
- La CLAC entretient des relations informelles très étroites avec la Table de Coordination Latino-américaine de Commerce Équitable et le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, RIPESS.

13. En quoi consiste l'Initiative Latino-américaine et Caribéenne de Commerce Équitable mentionnée dans la Déclaration de Tuxtla ?

- Cette initiative lancée par la CLAC le 26 mars 2006, à Tuxtla, dans le Chiapas, au Mexique, a pour objet principal la promotion des relations de commerce équitable entre les consommateurs (trices) et les petits (tes) producteurs (trices) de la région aux niveaux, local, national et international.
- La initiative cherche à créer un mouvement de Commerce Équitable régional fort, unifié et pluriel en Amérique Latine et dans la Caraïbe qui rassemble tant

les petits producteurs que les organisations et réseaux de consommateurs, les entreprises de commerce équitable, les réseaux de promotion de commerce équitable actuels et à venir, les organismes d'appui, dans la consolidation d'un commerce équitable véritable partant au sein de notre région.

- A l'Initiative s'est associée publiquement la Table de Coordination Latino-américaine de Commerce Équitable ou « La Table ». Il s'agit d'un réseau de promotion et d'appui au Commerce Équitable dans la région. Au sein de la Table participent des organisations et réseaux de commerce équitable et de consommation éthique comme : Commerce Équitable du Chili, Commerce Équitable de l'Uruguay, Commerce Équitable du Mexique, Commerce Équitable de l'Argentine, Groupe Réseau Économie Solidaire du Pérou, « Faces do Brasil » parmi tant d'autres.

14. Cette Initiative Latino-américaine et Caribéenne de Commerce Équitable utilisera-t-elle le symbole ?

- Pour le moment, non ; le symbole est seulement créé par et pour les petits producteurs de la CLAC.
- Le processus de consolidation de l'Initiative Latino-américaine et Caribéenne de Commerce Équitable dira s'il y a lieu d'avoir un label collectif ou non, et si oui quel serait-il ?

15. Quelle est la signification du graphique du symbole ?

- Le dessin part du symbolisme de nos cultures millénaires, de nos racines aztèques, mayas, caribéennes et incas
- L'organisation horizontale des Petits Producteurs, la collectivité, la communauté, l'union
- L'unité entre les Petits Producteurs et les consommateurs.
- L'égalité entre hommes et femmes, la non-discrimination
- Un équilibre entre les différents pôles de production et de marché
- Une maison pour tous, accueillante et toujours ouverte

16. Quelle est la signification des couleurs du symbole ?

- Café comme la couleur de la terre mère
- Vert foncé de la nature et des cultures qui nous donnent la vie
- Le vert pâle de la vie nouvelle, des bourgeons, de nos enfants, de l'avenir
- Rouge vif du sang, de la vie, du cœur des Petits(tes) Producteurs(trices) ■

